

Ecole Emile Barbou

Carbon-Blanc

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 28 juin 2016

Présents :

Les enseignants : Mmes Barthélémy, Billard, Brustis, Duffilhol, Fabre, Lagarde, Mennier, Piquer, Sarraute, Trébuq, Mr Labesse ainsi que Mme Pujol qui rejoint l'équipe enseignante pour la rentrée 2016.

La D.D.E.N : Mme Marsan

Les représentants des parents : Mmes Aitahcene, Blanchard, Le Franc, Gaillard, Latherrade, Lamand, Laviaux, Merlet, Pineau, Trichot, Leclercq, Zabaletta, Mr Berthold,

Excusés : Mr Turby, les représentants de la municipalité, Mme Issaly

L'ordre du jour est approuvé, les secrétaires de séance sont désignées : pour les enseignants, Mme Sarraute et Mme Lagarde et pour les parents d'élèves Mme Lefranc

Les parents remercient l'équipe enseignante pour la qualité du spectacle « Emilie Jolie » présenté au Rocher de Palmer le 14 juin et soulignent l'importance du financement d'un intervenant musique pour monter un tel projet.

1) Organisation pédagogique :

- Prévisions pour la rentrée 2016 :

A la rentrée, l'école comptera 11 classes ainsi qu'une classe ULIS école (unité d'inclusion scolaire). Le poste de l'ULIS sera affecté à la prochaine CAPD du 30 juin 2016.

Les 2 stagiaires qui remplaceront Mme Lagarde et Mme Sarraute seront connus au mois de juillet.

Le poste de Mme Kassim sera affecté ultérieurement à un(e) collègue brigade.

Mr Labesse remercie les quatre enseignants qui quittent l'école, Mmes Duffilhol, Lagarde, Sarraute et Mr Wauquier. Il présente Mme Pujol nouvellement nommée qui rejoint l'équipe,

Les effectifs prévus actuellement sont les suivants :

59 CP, 61 CE1, 62 CE2, 59 CM1 et 61 CM2 et 12 élèves maximum en ULIS.

L'organisation prévue est donc la suivante :

2 CP de 26 élèves	Mmes Issaly et Trébuq
1 CP/CE1 de 7 + 17 élèves	...
1 CE1 de 27 élèves	Mme Piquer
1 CE1/CE2 de 17 + 8 élèves	Mme Pujol
2 CE2 de 27 élèves	Mmes Billard et Mennier
2 CM1 de 29 et 30 élèves	Mme Bartélémy et les 2 PES
2 CM2 de 30 et 31 élèves	Mme Brustis et Mme Fabre et Mr Labesse

- Le fonctionnement de l'ULIS :

L'ULIS accueille des élèves de 6 à 12 ans reconnus avec un handicap, présentant des troubles des fonctions cognitives (déficients, autistes, grands dyslexiques, etc.). Ces enfants sont accueillis dans une classe avec une enseignante spécialisée. Par ailleurs dans le cadre de leur projet individualisé, ils ont une classe de référence (âge et niveau) dans laquelle ils vont suivre des séquences dans différentes matières, en fonction de leurs compétences. Ce travail est fait en liaison au sein de l'équipe. Ces élèves sont

inclus dans les classes ordinaires en fonction de leur âge et de leur niveau de compétences; l'objectif étant qu'ils fréquentent le plus possible leur classe d'inclusion.

Une AVS collective sera affectée à cette classe.

- La liaison école - collège :

La visite du collège par les élèves de CM2 s'est fort bien déroulée. Les élèves ont été reçus sur la matinée, ont mangé sur place et sont restés pour le début de l'après midi. Ils ont assisté à des séquences préparées spécialement pour leur venue par les professeurs du collège. Les élèves étaient très contents.

Le Conseil école -collège a commencé à fonctionner. Il est composé de professeurs du 1^{er} et du 2nd degré sous la conduite de notre IEN et de la principale du collège. Il a axé son travail cette année sur les nouveaux programmes et leur mise en œuvre tout au long du cycle 3 (composé des classes de CM1, CM2 et 6^{ème}).

Mr Labesse précise que l'on peut envisager sereinement la suite de cette collaboration qui devrait donner de la cohérence aux apprentissages de nos élèves tout au long de leur scolarité.

2) Fonctionnement de l'école :

- Le projet d'école : valable de 2016 à 2020

Validation des trois axes par le conseil d'école :

- Ecrit
- Outils commun pour faciliter les apprentissages
- Climat scolaire
- Handicap et les publics à besoins particuliers

Ces axes s'inscrivent dans un projet plus large qui reprend l'ensemble des programmes. Ils seront approfondis collectivement cette année et feront l'objet d'une évaluation.

Lié à l'ouverture de l'ULIS, le 4^{ème} axe autour du handicap et des publics à besoins particuliers à l'école sera travaillé à la rentrée. 4 heures sont prévues avec l'équipe de la circonscription ASH.

Les parents FCPE demandent des précisions sur l'augmentation des intervenants extérieurs: il s'agit de spécialistes, orthophonistes, psychologues qui suivent certains élèves.

M. Labesse fait part du souhait du DASEN que les rendez-vous avec ces intervenants extérieurs ne soient pas pris sur le temps scolaire, afin d'éviter des temps trop importants de « déscolarisation ». Plusieurs membres du Conseil d'école expriment leur regret que le personnel du RASED ait été retiré, obligeant certaines familles à faire appel à des aides extérieures à l'école.

Le projet d'école est validé par le Conseil d'école à l'unanimité.

- Bilan des prises en charge de la psychologue scolaire Nathalie Bucelet :

Nathalie Bucelet rappelle qu'il n'y a pas de RASED sur le secteur. Elle intervient deux ½ journées sur notre école. Elle précise qu'il est nécessaire de se donner des priorités notamment via l'ouverture de l'ULIS.

Sur 300 élèves dans l'école, Mme Bucelet a eu 45 demandes d'aides, soit 15 %.

Elle est intervenue auprès de 27 élèves (suivi de scolarité, bilan psychologique, entretien avec des familles, équipe éducative...). Ces chiffres sont plutôt stables.

Les parents élus proposent de contacter l'IEN afin de signaler cette situation préoccupante qui nécessiterait l'ouverture d'un poste supplémentaire.

- Bilan de l'année :

La piscine : Bilan positif. L'idée d'offrir aux CM2 non nageurs la possibilité de poursuivre leur apprentissage n'a pas été simple à mettre en place. Néanmoins elle semble intéressante et répond à la compétence devenir nageur. Elle devrait donc être reconduite. Nous réaffirmons ainsi que l'éducation physique et sportive est bien un enseignement.

Le projet Emilie Jolie : Un travail collectif de grande importance, qui a fortement mobilisé l'équipe tout au long de l'année. Résultat salué par les parents d'élèves, retours très positifs.

Mr Labesse ainsi que l'ensemble de l'équipe enseignante adressent leurs remerciements à tous les parents qui, à un moment ou à un autre, ont apporté leur aide, et plus particulièrement aux musiciens.

La médiathèque : Toute les classes ont participé à des projets et ont été présentes lors de l'exposition de fin d'année.

Les sorties de fin d'année : Chaque classe de l'école a bénéficié d'une sortie en cette fin d'année.

L'informatique : Difficultés persistantes quant à l'accès internet depuis l'école. Cependant avec la suppression de la salle informatique, récupérée par l'ULIS, les classes devraient être équipées à la rentrée 2016. Il serait question d'installer la fibre en 2016.

3) Questions diverses :

1) L'aménagement de la classe ULIS :

Mr le Maire ainsi que Mme l'Inspectrice ont validé l'installation de cette classe dans la salle informatique. Les services de la mairie ont pris en compte les besoins et les travaux nécessaires à effectuer cet été afin que la classe soit opérationnelle à la rentrée.

Les parents d'élèves s'interrogent sur la qualification du personnel pour accueillir des enfants de l'ULIS, notamment durant les temps hors classe.

Un enseignant spécialisé (ou non, car le poste est passé tardivement au mouvement) et une AVS collective auront en charge cette classe. Certains élèves peuvent également bénéficier d'une AVS individuelle selon leurs troubles.

Mr Labesse ainsi que Mme Bucelet précisent que ces élèves ne sont pas nécessairement des enfants à problèmes comportementaux lourds, voir au contraire, ils peuvent être victimes. Il convient de ne pas les percevoir comme un « danger ».

M. Labesse précise que ce sont des enfants qui ne sont pas plus perturbateurs que la moyenne et que ce manque de formation ne devrait pas être problématique. Mme Bucelet précise que les personnels n'ont pas à avoir accès aux pathologies de chacun mais qu'une communication aura lieu en cas de besoin pour la gestion de certains.

Le directeur compte sur le rôle des parents élus pour être des relais objectifs et rassurants. Certains de ces élèves sont d'ailleurs, ou ont été, élèves de l'école.

Les agents n'auront qu'une formation élémentaire afin de pouvoir être attentifs à ses enfants et bienveillants.

2) Les ordinateurs, les tableaux numériques :

M. Labesse signale qu'Internet fonctionne toujours très mal sur l'école. Les maîtresses expliquent que cela a empêché les élèves de travailler sur ce domaine. Les parents informent que le maire, lors de la réunion du 7 juin, a indiqué que la fibre serait installée sur Carbon Blanc sud en septembre 2016, et qu'à partir de là un réseau internet performant pourrait être installé sur l'école. Mme Leclercq propose l'utilisation d'une clé 3G ou 4G en attendant que la connexion soit opérationnelle.

L'équipe souhaite voir installer les 2 tableaux numériques dans les classes de Mmes Issaly et Billard, volontaires pour les recevoir, afin de bien répartir géographiquement ces installations.

Les ordinateurs seront également répartis dans les classes. Il devrait y en avoir 3 par classe. La mairie nous a prévu de procéder à leur installation cet été.

Cette nouvelle disposition nous amènera à utiliser différemment l'outil informatique, plus en accord avec les objectifs des programmes.

3) Les approvisionnements en matière de produits d'hygiène :

Des difficultés ont été rencontrées mais des solutions ont été apportées. Il semblerait que cette situation soit en voie d'amélioration.

L'ensemble du personnel de service et du personnel du périscolaire sauf une personne change à la rentrée par choix de la mairie.

M. Labesse et les parents d'élèves regrettent ce turnover des personnels qui n'est pas idéal pour le fonctionnement de l'école et la connaissance des élèves par les personnels.

4) L'aménagement du perron devant l'école :

La mairie a fait une étude, la solution était complexe et couteuse. Il a donc été retenu de descendre les panneaux d'informations au niveau du trottoir, les rendant plus visibles et d'accès plus simple pour les parents.

5) La restauration scolaire :

Malgré le nouveau prestataire, le gaspillage de la nourriture perdure.

L'équipe enseignante fait part d'un événement qui a eu lieu il y a quelques semaines : le prestataire a fait distribuer des albums « Panini » (Reine des Neiges pour les filles, coupe de l'UEFA pour les garçons) lors de la pause méridienne. Les enseignants s'interrogent sur le rôle que joue la restauration scolaire et signalent que cette distribution a engendré de nombreux conflits entre les élèves (garçons/filles, dispute sur les quelques images...).

Les parents du groupe indépendants corroborent ce sentiment et sont choqués de constater que les enfants ont été utilisés à des fins commerciales. Le caractère sexiste de la distribution est aussi contestable.

Il semblerait nécessaire de revoir le contrat afin d'éviter le retour d'une telle situation. La restauration scolaire ne doit pas être un vecteur commercial.

6) La bourse aux fournitures scolaires de la FCPE:

Mme Leclercq informe qu'il y a eu 26 retours de commandes et se réjouit de cette première !

La séance est levée à 19h30.

Les secrétaires de séance

Mme Sarraute et Mme Lagarde

Enseignantes



Mme Lefranc

Parent d'élève



Le Directeur

Mr Labesse

